

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 04451 Numéro SIREN : 788 845 790 Nom ou dénomination : A LA CUEILLETTE

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2023 sous le numéro de dépôt 26321

16/05/2023 14:33

Visualisation de la déclaration

12 B 4451



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES



Déclaration pour la période : Année 2022

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)



Conforme à l'original

16/05/2023 14:33

Visualisation de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie 16 RUE D ANGERS

Code postal 94550

Ville CHEVILLY LARUE

Pays FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

ACHATS ET REVENTES FRUITS ET LEGUMES EN GROS

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux
normal

Bénéfice imposable à
15%

28 640

Déficit (report du 2033-
B)

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

SAGE

AUTRES INFORMATIONS

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)

I

Forme juridique
ou titre S.A.S

Nom et prénom ou
dénomination A.C.E.F

Qualité et profession ou complément de dénomination

CONSEIL EN GESTION D' ENTREPRISES

Numéro, type et
nom de voie 9 RUE DE L'OURCQ

Code postal 75019

Ville PARIS

N° téléphone 0142009714

Pays FRANCE

16/05/2023 14:33

Visualisation de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

253 528

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net (après déduction)
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	7 078	6 669	409
Immobilisations financières (1)	12 384		12 384
TOTAL I (5)	19 462	6 669	12 793
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	28 170		28 170
Créances (2) clients et comptes rattachés	313 284		313 284
Créances autres (3)	74 304		74 304
Disponibilités	27 517		27 517
TOTAL II	443 275		443 275
TOTAL GENERAL (I + II)	462 737	6 669	456 068

B - PASSIF

	Net (après déduction)
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	7 500
Réserve légale	750
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	75 712
Report à nouveau	75 537
Résultat de l'exercice	24 344
TOTAL I	183 843
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	148 184
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	1 062
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	111 413
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	11 566
TOTAL III	272 225
TOTAL GENERAL (I + II + III)	456 068

RENVois

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

(4) Dont dettes à plus d'un an

82 170

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		Produits
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	1 524 815
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		1 524 815
CHARGES D'EXPLOITATION		Charges
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		962 517
Variation de stock (marchandises)		12 980
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		21 205
Autres charges externes		139 315
	dont crédit-bail mobilier	29 390
	dont crédit-bail immobilier	37 170
Impôts, taxes et versements assimilés		2 466
	dont TP/CFE, CVAE	2 466
Rémunérations du personnel		253 528
Charges sociales		83 325
Dotations aux amortissements		459
Total des charges d'exploitation (II)		1 475 795
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		49 020
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)	4 432
	Charges financières (V)	1 726
	Charges exceptionnelles (VI)	23 086
	Impôts sur les bénéfices (VII)	4 296
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		24 344

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	24 344	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		4 296
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	28 640	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	28 640	

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Interventions 256 Valeur ajoutée de l'immobilisation au début de l'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	1 459			1 459	
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 297			2 297	
Autres immobilisations corporelles	3 322			3 322	
Immobilisations financières					
	12 384			12 384	
TOTAL rubrique I	19 462			19 462	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et réparés)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 459			1 459
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 480	409		1 889
Autres immobilisations corporelles	3 322			3 322
TOTAL rubrique II	6 261	409		6 670

16/05/2023 14:33

Visualisation de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	85 277
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	77 236

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	8,00
-----------------------------	------

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	1 524 815
TOTAL 1	1 524 815

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	983 722
Variation négative des stocks	12 980
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	72 755
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	66 560
TOTAL 3	1 136 017

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	388 798
---	---------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	500
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MADAME							
	Nom et prénom	BOUDEFOUA DJAMILA		Nom marital	HABHAB				
	Nombre de parts ou d'actions	250		Pourcentage de détention	50,00%				
	Date de naissance	01/12/1970		Pays de naissance	ALGERIE				
	Code postal de naissance	99		Commune de naissance	TIGZIRT				
	Numéro, type et nom de voie	11/13 AVE DES HAUTES BRUYERES							
	Code postal	94800		Ville	VILLEJUIF				
2	Titre	MADAME							
	Nom et prénom	BERKI JAMILA		Nom marital					
	Nombre de parts ou d'actions	250		Pourcentage de détention	50,00%				
	Date de naissance	01/01/1975		Pays de naissance	FRANCE				
	Code postal de naissance	94600		Commune de naissance	CHOISY LE ROI				
	Numéro, type et nom de voie	3 COURS SAINTE MARTHE							
	Code postal	94320		Ville	THIAIS				
	Pays	FRANCE							

16/05/2023 14:33

Visualisation de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2023)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



A LA CUEILLETTE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500.00 Euros
Siège Social : 16, Rue d'Angers – 94550 Chevilly-Larue
RCS Créteil : B 788 845 790

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 24 344 euros de l'exercice de la manière suivante :

Au compte report à nouveau
et le solde, soit la somme de
réserves » qui s'élèvent ainsi à 87 476 euros

12 580 euros.
11 764 euros au compte « Autres

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA GÉRANCE



A LA CUEILLETTE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500.00 Euros
Siège Social: 16, Rue d'Angers – 94550 Chevilly-Larue
RCS Créteil : B 788 845 790

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt trois

Le 30 JUIN,

A 13 heures,

Les associées de Société A LA CUEILLETTE, Société à responsabilité limitée au capital de : 7 500 euros divisé en 500 parts de 15 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 16, Rue d'Angers – 94550 Chevilly-Larue, sur convocation de la gérance.

Sont présentes :

- Madame HABHAB Djamila, née BOUDEFOUA, propriétaire de 250 parts sociales
- Madame BERKI Jamila, propriétaire de 250 parts sociales

Seules associées de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame HABHAB Djamila, née BOUDEFOUA – Gérante-associée

La Gérante rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Rémunération de la Gérance et du Responsable commercial,

- Questions diverses,

La Gérante dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

La Gérante déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, la Gérante déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 24 344 euros de l'exercice de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------------------------|
| - Au compte report à nouveau euros | 12 580 euros |
| - et le solde, soit la somme de | 11 764 euros au compte« Autres |
| réserves » qui s'élèvent ainsi à 87 476 euros | |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération perçue au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 93 490 euros, réparti entre associées :

- Madame HABHAB Djamila, née BOUDEFOUA, soit la somme de 46 745 euros
- Madame BERKI Jamila, soit la somme de 46 745 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Gérante et les associés ou leurs mandataires.

LA GERANCE



A LA CUEILLETTE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500.00 Euros
Siège Social : 10, Rue d'Angers – 94550 Chevilly-Larue
RCS Créteil : B 788 845 790

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre premier exercice social.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation en vigueur faisant application des règles comptables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 524 815 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 253 528 euros

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 83 325 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 475 795 euros

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 49 020 euros

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte des produits et frais financiers, il s'établit à 47 294 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (-) 18 654 euros
- de l'impôt sur les sociétés de (-) 4 296 euros

L'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 24 344 euros



- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 24 344 euros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- | | |
|---|------------------------------|
| - Au compte report à nouveau | 12 580 euros |
| et le solde, soit la somme de | 11 764 euros compte « Autres |
| réserves » qui s'élèvent ainsi à 87 476 euros | |

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 159 499 euros.

GERANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

- Rémunération de la gérance

Vous aurez à approuver la rémunération perçue au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 93 490 euros, réparti entre associées :

- Madame HABHAB Djamila, née BOUDEFOUA, soit la somme de 46 745 euros
- Madame BERKI Jamila, soit la somme de 46 745 euros.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE





A LA CUEILLETTE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500.00 Euros
Siège Social : 16, Rue d'Angers – 94550 Chevilly-Larue
RCS Créteil : B 788 845 790

RAPPORT SPÉCIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

LA GERANCE

